



UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
DE CÔTE D'OR

2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON

la force syndicale

Dijon, le vendredi 14 Février 2014

COMMUNIQUE

La commission Exécutive de l'UDFO de Côte d'Or s'est réunie le vendredi 14 Février 2014 - 2 Rue Romain Rolland - à Dijon

Résolution.

Les membres de la Commission Exécutive de l'UDFO 21 se déclarent satisfaits du succès du meeting organisé à l'initiative de la Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIERE** qui a réuni plus de 6 000 militants actifs, chômeurs, retraités, à Paris, Halle Freyssinet, le 29 janvier 2014, autour du mot d'ordre « combattre l'austérité : une urgence sociale et démocratique ».

Les membres de la CE approuvent la décision prise d'appeler à la mobilisation lors de ce meeting : grève interprofessionnelle pour bloquer le pays, rassemblement et manifestation le 18 Mars 2014.

Pour la CE la mobilisation s'impose dès maintenant, pour répondre aux attaques sans précédent portées à la protection sociale, aux salaires et à l'emploi.

Elle appelle ses syndicats à se mobiliser massivement pour assurer le succès de la grève interprofessionnelle.

La CE de l'UDFO 21 s'oppose à l'arrêt du financement des Allocations Familiales par les employeurs qui constitue une dégradation considérable de la situation des salariés et porterait un coup fatal à l'ensemble de la protection sociale.

Elle réitère son attachement à la Sécurité sociale, aux droits qu'elle assure pour tous, aux valeurs de solidarité et d'égalité qu'elle organise et qui sont au cœur de notre pacte social républicain. La Sécurité sociale n'a

UD FO 21 – ☎ 03.80.67.11.51 – FAX 03.80.67.01.10 - CCP Dijon 4 61 P



E-mail: udfo21@force-ouvriere.fr

Web: www.udfo21.org



plus à prouver qu'elle a été le seul rempart aux conséquences de la crise économique sociale et financière qui sévit depuis 2008.

Cette logique de faire payer aux salariés les effets de la crise est la conséquence de l'adoption des traités européens et notamment du TSCG. Avec la confédération FO, les salariés disent « ce n'est pas aux salariés de payer une crise créée par d'autres ».

En ce sens, la CE de L'UDFO 21 s'associe pleinement aux conclusions de la CE confédérale du 21 novembre 2013:

« Dans ce contexte, le rôle du syndicalisme libre et indépendant est de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des salariés, par la négociation comme par l'action. Pour la Commission Exécutive de Force Ouvrière, il est prioritaire de rompre avec la logique d'austérité suicidaire socialement économiquement et démocratiquement découlant du Pacte Budgétaire Européen. On ne guérit pas les effets sans s'attaquer aux causes. »

« Pour la Commission Exécutive toute action interprofessionnelle aujourd'hui est nécessaire, compte tenu de la situation sociale tendue. Elle doit porter sur l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi, le service public républicain, contre l'austérité, la loi sur les retraites et la loi sur la sécurisation de l'emploi issue de l'ANI du 11 janvier 2013. »

En ce sens, la CE de L'UDFO 21 mandate le Secrétaire général afin de prendre toutes initiatives et contacts avec les autres organisations syndicales départementales pour leur proposer de préparer ensemble la grève interprofessionnelle.

La CE de l'UDFO 21 invite toutes les structures, tous les syndicats Force Ouvrière, sur la base de leurs revendications, à prendre contact dès maintenant avec les autres organisations syndicales de leur entreprise, établissement ou service.

Pour lutter contre la politique d'austérité, la mobilisation syndicale est la seule riposte !

Nous devons tous nous mobiliser pour exiger : des emplois, l'augmentation des salaires, des traitements, des retraites, la défense des services publics et la sauvegarde de la Sécurité sociale.

Adoptée à l'unanimité des membres présents moins 1 abstention.

LE 18 MARS, SE FAIRE ENTENDRE !

GREVE, MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS



“

Nous savons tous que la situation économique et sociale est difficile, que la crise n'est pas terminée en France et en Europe.

NOUS ASPIRONS TOUTES ET TOUS A UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION.

Mais, sur des points clefs (évolution du pouvoir d'achat des salaires, emploi, risques sur l'avenir de la Sécurité sociale et des services publics), les inquiétudes et insatisfactions sont majeures et les attentes légitimes sont grandes.

CE N'EST PAS FAUTE DE L'EXPLIQUER PUBLIQUEMENT. MAIS IL ARRIVE UN MOMENT OÙ LA PAROLE NE SUFFIT PLUS. NOUS Y SOMMES.

Plus sensibles aux sirènes patronales qu'aux attentes des salariés actifs, chômeurs ou retraités, en témoigne le « pacte de responsabilité »

Les pouvoirs publics prennent le parti d'accroître une logique de rigueur ou d'austérité.

En appelant à des rassemblements, manifestations et à la grève le 18 mars, FORCE OUVRIERE veut donner la possibilité aux salariés de se faire entendre et respecter.

POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, dans le privé et dans le public, **POUR UN RÉEL SOUTIEN** à l'activité économique et à la création d'emplois, **POUR GARANTIR LES DROITS SOCIAUX** à la Sécurité sociale, en matière de maladie, vieillesse, famille, **POUR LA PRÉSERVATION DE RÉELS SERVICES PUBLICS**, au bénéfice des usagers et citoyens, indispensables à la République.

C'EST DANS LA RUE QUE CA SE PASSERA LE 18 MARS PROCHAIN.

”

FO

LA FORCE SYNDICALE

UD FO 21 – ☎ 03.80.67.11.51 – FAX 03.80.67.01.10 - CCP Dijon 4 61 P



E-mail: udfo21@force-ouvriere.fr

Web: www.udfo21.org

